



Déviances et réactions sociales : regards croisés des lauréat·es du concours

Marie-Sophie Devresse, Virginie Gautron, Manon Jendly, Alexia Jonckheere, Marion Vacheret

DANS **DÉVIANCE ET SOCIÉTÉ** 2025/3 Vol. 49 , PAGES 7 À 10
ÉDITIONS **MÉDECINE & HYGIÈNE**

ISSN 0378-7931

DOI 10.3917/ds.493.0007

Date de mise en ligne : 18/03/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2025-3-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Déviances et réactions sociales : regards croisés des lauréat·es du concours

Marie-Sophie DEVRESSE

École de criminologie, Centre de Recherche Interdisciplinaire
sur la Déviance et la Pénalité, UCLouvain
marie-sophie.devresse@uclouvain.be

Virgine GAUTRON

Laboratoire Droit et Changement Social, Université de Nantes
virginie.gautron@univ-nantes.fr

Manon JENDLY

École des sciences criminelles, Université de Lausanne
manon.jendly@unil.ch

Alexia JONCKHEERE

Institut national de criminalistique et de criminologie, Bruxelles
alexia.jonckheere@just.fgov.be

Marion VACHERET

École de criminologie, Université de Montréal
marion.vacheret@umontreal.ca

En prélude à son cinquantième anniversaire, *Déviance et Société* a réitéré au printemps 2024 son concours spécifiquement dédié aux jeunes chercheur-es, conviant les doctorant-es et docteur-es ayant soutenu leur thèse postérieurement au 1^{er} janvier 2020 à soumettre une contribution originale portant sur l'analyse des normes qui régissent la vie sociale, leurs formes de transgressions et les réactions qu'elles suscitent. Visant autant à donner une belle visibilité à la relève qu'à mettre en valeur les différents questionnements et approches des jeunes chercheur-es d'aujourd'hui dans le domaine de la sociologie de la déviance et de la criminologie, ce numéro spécial représente l'aboutissement de ce concours.

S'appuyant sur la notion de normes entendue ici comme « des manières de faire, d'être ou de penser socialement définies et sanctionnables » en un temps et en un lieu donné (Robert, Bailleau, 2005, 99), 31 contributions ont été reçues, dont deux textes écrits à quatre mains, pour un total de 33 auteur-ices, soit près du double de la première édition^[1].

Le panel des jeunes participant-es au concours était composé de 21 autrices et 12 auteurs, rattaché-es à des institutions et centres de recherches, pour la plupart francophones, établis en France, en Belgique, au Cameroun, au Canada et en Suisse, mais aussi en Australie, Grande-Bretagne et Italie. Leurs contributions couvraient une pluralité de disciplines – de la sociologie à l'histoire, en passant par les sciences politiques et celles de l'éducation, la criminologie, les études socio-légales et l'anthropologie – de même qu'une variété d'objets, bien que les travaux portant sur la police et la prison aient été surreprésentés, au même titre que ceux privilégiant une démarche de recherche qualitative.

Après avoir vérifié l'éligibilité des candidat-es, le groupe de travail dédié à la gestion du concours – composé exclusivement de membres du comité scientifique de la revue – a opéré une première sélection parmi l'ensemble des contributions reçues. Cette sélection a été effectuée en regard des critères prédéfinis du concours, exigeant un texte inédit et en adéquation avec le champ de la revue et ses consignes formelles. À ce stade, six contributions ont dû être écartées. Les 25 articles restants ont ensuite été soumis à un processus d'évaluation en triple aveugle, requérant des évaluateur-ices internes et externes à la revue. L'objectif était d'aboutir soit à l'admissibilité du texte pour ceux dont les révisions étaient estimées mineures, soit à sa non-admissibilité en raison de demandes de modifications trop importantes, soit à son rejet. Sur les 25 articles, 10 ont fait l'objet d'un rejet en raison d'insuffisances substantielles et 8 ont été évalués non recevables pour le concours, mais jugés

1 Les textes de la première édition de ce concours sont accessibles dans le numéro 1/2018 (vol. 42) de *Déviance et Société* : <https://shs.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2018-1?lang=fr>

très prometteurs et encouragés pour une soumission ultérieure. Finalement, 7 articles ont été retenus.

Les contributions des lauréat·es, réunies dans le présent numéro, relaient des analyses inédites sur deux des principales manifestations de la déviance, entendue comme une transgression normative (Carrier, 2006) : d'une part la *déviance construite*, centrée sur les processus d'édification des normes et, d'autre part, la *déviance produite*, en s'intéressant aux acteurs, pratiques et dispositifs de régulation sociale.

Les trois premiers articles de ce numéro investissent ainsi la fabrique des sujets « déviants » et les effets des dispositifs envisagés pour les identifier, les évaluer ou encore les « traiter ». **Aline Daillère** examine les conséquences économiques, sociales, professionnelles et juridiques des amendes répétées infligées aux jeunes hommes de quartiers populaires. **Sidonie Vacher** montre comment le référentiel de santé mentale en France invisibilise certaines formes de souffrances psychiques en milieu scolaire. **Sophie De Spiegeleir** analyse les usages différenciés de la contrainte dans les unités psychiatriques médico-légales belges qui accueillent des personnes sous mesure d'internement pénal.

La deuxième partie du numéro s'intéresse plus spécifiquement aux acteurs et pratiques de la réaction sociale à la déviance. **Alice Le Gall-Cécillon** donne à voir la tension entre idéal sécuritaire et idéal culturel égalitaire sise au cœur du mandat assigné aux coordinatrices culturelles exerçant en prison en France. **Pauline Chevillotte** questionne ce que les ressources sociales locales font au travail policier, à partir d'une ethnographie au sein de la gendarmerie guadeloupéenne. **Adrien Mével** interroge les rapports pratiques au droit des policiers municipaux français, là où **Vincent Mousseau** s'intéresse aux modes de construction, d'acquisition et de transmission des savoirs des techniciens en identité judiciaire au Québec.

Les textes des jeunes chercheur·es réunis dans le présent numéro contribuent à l'analyse des usages sociaux du droit, des différentes expériences associées à la déviance (criminalisée) et des conséquences du contrôle social. Par l'originalité de leur terrain, la rigueur de leurs méthodes d'enquête et leur pluralisme interprétatif, ces travaux nous ont semblé participer au renouvellement du regard porté à la construction et au traitement de la déviance (criminalisée). Surtout, nous espérons, qu'à l'instar de sa première édition, la publication des résultats de ce concours contribuera à rendre visible les travaux menés par les lauréat·es et favorisera leur carrière académique et/ou scientifique.

Nous ne saurions conclure sans remercier vivement les 75 évaluateur·ices impliqué·es dans cette aventure et dont le travail a été essentiel. Nous souhaitons également adresser toute notre reconnaissance au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour son soutien à la revue, ainsi qu'au Fonds

national suisse de la recherche scientifique (FNS), la maison d'édition Médecine & Hygiène et l'Initiative Droit et Société (IDES) pour leur soutien au colloque de clôture du concours organisé à l'Université de Lausanne en mars 2026. Nous adressons aussi un merci tout spécial aux différents partenaires qui participent au rayonnement de ces travaux, en particulier CAIRN et le Groupe européen de recherche sur les normativités (GERN). ■

Bibliographie

CARRIER N., 2006, Les criminels des universitaires, *Champ pénal*, 3, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/champpenal.528>

ROBERT P., BAILLEAU F., 2005, Normes, déviations, réactions sociales sous le regard de jeunes sociologues français, *Déviance et Société*, 29, 2, 99-101, [en ligne] <https://doi.org/10.3917/ds.292.0099>